

ALERTE

Sites naturels d'escalade

La Réunion est à ce jour concernée par un **risque de rupture subite des ancrages en Inox** (points de progression, relais ou maillons), qu'ils soient en Inox A2 ou A4. **Toute voie, quelque soit le site, ayant un équipement en Inox est potentiellement touchée par cette corrosion.**

Il s'agit d'une réaction appelée "corrosion fissurante", ou "corrosion sous contrainte", qui peut amener le matériel à céder sous le poids d'un grimpeur. Même du matériel neuf peut être concerné. Ce mécanisme semble intervenir de façon aléatoire, sans signe visible pouvant alerter.

Il concerne néanmoins plus particulièrement :

- les aciers Inox de type A2 ou 304, comme les broches et relais de la marque "Fixe" posées sur l'île.
- les aciers Inox se trouvant exposés au milieu marin. Plus les sites sont proches du littoral plus la salinité est forte et plus le risque est important.
- le matériel de faible diamètre (comme les chaînes des relais Fixe en 6 mm).

La Ligue FFME Réunion, structure associative, n'a pas les moyens financiers ni humains, pour intervenir sur tous ces itinéraires et procéder au remplacement du matériel Inox dans un court délai. Néanmoins, des solutions vont être étudiées pour intervenir le plus rapidement possible sur les sites les plus sensibles.

Les sites de "Paille en queue", "l'Eperon" et de "la Renaissance", conventionnés par la FFME et donc sous sa responsabilité, sont fermés jusqu'au remplacement du matériel potentiellement concerné.

En l'état, la Ligue FFME Réunion demande à chaque grimpeur, responsable de club ou encadrant, de redoubler de vigilance et de prudence à l'occasion d'une pratique en site naturel. Il est préférable de renoncer à une ascension dans une voie équipée en Inox plutôt que de s'exposer aux conséquences d'une rupture d'ancrage.

L'ascension d'un itinéraire reste néanmoins à l'appréciation de chacun, en fonction de ses connaissances et de ses compétences, sauf sur les sites faisant l'objet d'une convention FFME (nommés ci-dessus) où l'escalade est strictement interdite jusqu'à nouvel ordre.

Saint Leu, le 11 septembre 2020

Juliette PAYET
Présidente de la Ligue Réunion FFME

Eric POUILLAIN
Responsable de la commission SNE



**LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE
ET DE L'ESCALADE (FFME)**
125 avenue du Général Lambert
97436 SAINT LEU
Tél : 02 62 34 91 02 Gsm : 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org www.ffme974.org
Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports
affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
T. +33 (0)2 62 34 91 02
P. +33 (0)6 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org